

# HISTO - MONS

La lettre de l'association historique de Mons-en-Barœul



LETTRE TRIMESTRIELLE - N°28 - AVRIL 2009

## EDITO

Chers adhérents,

Le printemps est arrivé... à cette occasion nous avons souhaité vous présenter un Histo-Mons «nouvelle formule». Nous sommes toujours à la recherche de souvenirs et d'anecdotes pour l'alimenter. Nous comptons sur vous ! Je vous invite à nous rencontrer au local lors des permanences, ou à nous contacter téléphoniquement ou par e-mail, [annie.beaurenaud@wanadoo.fr](mailto:annie.beaurenaud@wanadoo.fr)

Il y a quelques mois, Histo- Mons a été déclaré aux instances officielles, déposé à la Bibliothèque Nationale de France, il possède un numéro ISSN. Une autorisation d'utiliser les documents ou objets est fournie par la personne qui nous les confie. Les administrateurs désirent la reconnaissance de l'association pour son sens de la responsabilité et du sérieux.

Le 21 mars, notre association a adopté de nouveaux statuts avec 99 % des suffrages exprimés. L'assemblée générale, a été suivie d'un goûter, moment chaleureux et d'échanges. Le matin, l'exposition consacrée aux Sarts, a permis à des résidents du quartier de retrouver d'anciens voisins. Certains visiteurs ont découvert avec nostalgie son évolution...



## NOS PROJETS :

A la suite de souhaits d'adhérents, nous avons sollicité auprès de l'administration municipale, une information sur les projets de rénovation urbaine de la ville.

Cet été, un jeu de piste destiné aux familles et aux enfants fréquentant les centres de loisirs, sera lancé... le but sera de retrouver le lieu concerné, à l'aide de photos, des indices pouvant être fournis, aux permanences de l'association. (détails dans une plaquette éditée cet été par la ville)

En juillet (dates pas encore fixées) une exposition présentera des objets anciens, des documents inédits collectés par l'association, dans une salle cour sud du fort. (voir future plaquette)

Une visite guidée du nouveau Mons sera proposée aux enfants des centres de loisirs.

Notre rendez-vous de l'année «LES JOURNEES DU PATRIMOINE » : cette fois, elles auront lieu en soirée. De nouvelles scènes surprises dans les dédalles du Fort, vous seront proposées...vous serez transportés en 1882, avec une vente aux enchères (attention les euros ne seront pas acceptés), un mariage et puis... surprise !

En novembre, Peter Maenhout, spécialiste de l'art funéraire, vous fera découvrir le cimetière de notre ville avec un nouveau regard !

Prochainement, la rubrique DELGUTTE du site de l'association illustrera par quelques photos des œuvres de ces artistes (voir imprimé ci- joint)

Vous avez des souhaits ? Les administrateurs sont à votre écoute. Cordialement, Annie Beaurenaud, Présidente.

## A VOS AGENDAS

- 4 Avril, réunion d'information ANRU (projets de rénovation urbaine) Salle de projection du Fort, de 9 h à 12 h (réservée aux adhérents)
- Visites guidées du Fort, les premiers dimanches du mois à 10 h
- Exposition «dernières trouvailles» objets anciens et documents inédits seront présentés. Juillet, au Fort (dates à fixer)
- Jeu de piste «photos» juillet et août
- Soirées du patrimoine, les 18 et 19 septembre (sur rendez-vous)
- Visite guidée du cimetière de Mons-en-Barœul, le 7 novembre de 15 h à 16h30 (réservée aux adhérents)

## REPONSE à tous

### 1) suite à notre bulletin n° 27

Le hasard fait que dans notre dernier bulletin, nous avons cité dans les pages 2 et 3 le **patronyme Reynaert**, sans faire le lien de famille. Un de nos adhérents, M. Marcel Reynaert, nous fait parvenir un complément fort intéressant et nous l'en remercions vivement. Nous reprenons ci-dessous les termes de son courrier :

*« J'ai 87 ans, mon père Reynaert Rémy était né à Mons-en-Baroeul, le 9 mars 1899. En 1922, ce dernier travaillait à Paris où je suis né le 17 juin de la même année ... un mois plus tard, j'arrivais chez mes grands-parents, M. et Mme Auguste Reynaert, 60, rue Faidherbe. Ceux-ci m'ont élevé jusqu'à l'âge de 8 ans. J'ai tout d'abord fréquenté l'école maternelle en bas de Mons-en-Baroeul à l'An 40, et ensuite l'école de garçon rue Rollin. Ensuite, mes parents m'ont repris, mais voilà, j'étais devenu Monsois, et je le suis resté... à 87 ans ... j'y suis toujours. Pourquoi cette lettre : en premier lieu, à la page 32 du tome II de Mons-en-Baroeul, il y a une photo fournie par moi, elle est prise au quartier du Sac-au-dos dans l'atelier de Mme Declerck « fabrication de tonneaux ». Le plus jeune garçon au crâne rasé était mon père. De plus dans le dernier envoi d'Info Mons, vous mentionnez la maison occupée par Mme Marie Grimonpont et trois autres personnes, dont Mme veuve Reynaert, c'était ma grand'mère. Mon grand-père étant décédé en 1931, Mme Grimonpont a eu la gentillesse de la loger gratuitement. J'étais gamin, mais à 87 ans, je n'ai pas oublié le bon cœur de cette dame et sa générosité. Quant au Café de la Renaissance, rue Voltaire, le père de M. Victor Reynaert, était le frère de mon grand-père. »*



1966, la rue Faidherbe est en cours de travaux. L'on devine tout à fait en son début à droite, l'enseigne du bistrot qui était « Au petit tapis ». (photo, source Didier Bataille). La rue connut de grands bouleversements : son côté droit a complètement disparu.

\*\*\*\*\*

Par ailleurs, notre adhérent Christian Didry nous confirme : C'est bien le magasin de *p'tite Jeanne* que j'ai connu dans ma jeunesse, entouré par les maisons de la famille Loste sur sa droite et par la famille Pichon sur sa gauche. M. Pichon était instituteur à l'école Duplex à Fives, et j'ai passé un an avec lui en classe préparatoire au collège Baggio. Communiste convaincu, je me suis fait réprimander par lui alors que je déchirais, pour m'amuser, une affiche du P.C. collée sur le mur du magasin de *p'tite Jeanne*. A l'âge que j'avais, je ne mesurais pas l'importance que cela pouvait avoir ! C'est après que je suis devenu son élève.

### 2) Certains Monsois s'interrogent sur l'origine du nom « la Solitude » :

D'après notre adhérent André Caudron, le nom de Solitude vient certainement de loin et il doit y avoir une raison, peut-être simplement parce que c'était un endroit reculé, vraisemblablement loin de toute autre habitation. Il faut penser qu'il n'y avait probablement pas de nom de rue à cet endroit, à l'époque où l'appellation fut choisie, et il en fallait sans doute une, ne serait-ce que pour faciliter la tâche des visiteurs et des porteurs de courrier. La rue Jules Ferry, où se trouve ce lieu-dit, a été ainsi baptisée en 1896. C'était auparavant le sentier Saint-Guislain, et le chemin du Frennelet au XVIIIe siècle. Jusqu'en 1924, des spécialistes en urologie étaient installés dans la villa dite Solitude qui fut remplacée bien plus tard par la piscine Tournesol. Entretemps, la propriété avait été rachetée par un boucher. On a dit que cet immeuble fut un haut-lieu du marché noir où on aurait abattu et débité des animaux pendant la Seconde Guerre mondiale. Le souvenir de la villa Solitude semble avoir nourri bien des fantasmes inspirés par les trafics clandestins de cette période.

## LE SENTIER DES PRÉS

Le chemin rural n° 5 dit sentier des Prés débutait rue Jean Jaurès entre les numéros 33 et 45. Sa chaussée était en terre battue et la mairie devait régulièrement y épandre des scories dans lesquelles certains riverains récupéraient quelques bouts de coke pour le chauffage.



Jusqu'au début des années 50, ce chemin était barré juste après les dernières maisons par une épaisse hayure (haie) de sureau, et faisait penser à une voie privée. Cette haie fut arrachée par les services municipaux à l'occasion d'une commémoration en l'honneur de Marcel Pinchon, afin de faciliter la circulation du cortège et des voitures. Elle ne fut jamais remplacée; ainsi le sentier des Prés et l'avenue de la Liberté cessèrent d'être des impasses.

L'existence d'un ancien fossé situé sur la chaussée, était signalée par une sorte de chevalet dressé par un riverain prévoyant,

Monsieur Grymonprez, qui avait installé cet obstacle afin d'empêcher le stationnement et la circulation de tous véhicules à cet endroit qui menaçait d'affaissement. Cet échafaudage de ferraille est encore visible sur la photo ci-dessus.

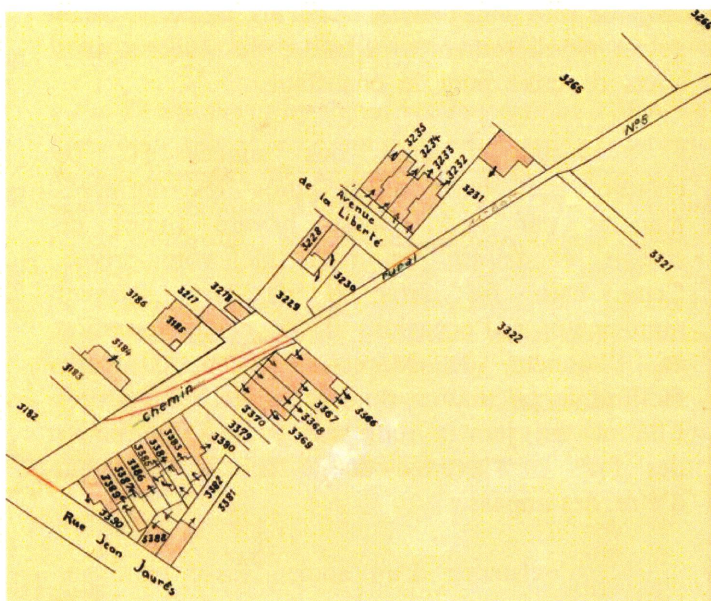
Peu de circulation, pas de télévision, les soirs d'été, certains riverains, surtout les anciens, installaient leurs chaises et devisaient paisiblement devant les maisons comme à la veillée.

*L'un des habitants du sentier, Monsieur Wilson, père d'Alexandre Wilson, électricien, semble être très attentif à la conduite de son véhicule 4 CV Renault.*

De l'autre côté de la haie, les services de la voirie stockaient des pavés et avaient fait construire à l'angle de l'avenue de la Liberté un bâtiment comportant garage, remise, écurie, avec au dessus un petit logement. Le garage abritait la pompe à incendie. Parallèlement à cette parcelle, sur la droite, entre la haie et le n° 28, propriété de Monsieur Oudart, un passage permettait d'accéder à un sentier étroit, séparé des champs par un fossé faisant office d'égout. Ce chemin s'élargissait à hauteur d'une des entrées de la ferme Boute, et après un virage à 90°, redevenait piedsente, délimitant les champs en serpentant jusqu'au croisement avec le sentier reliant la rue des Prévoyants et le quartier de la Goulette. A l'angle de cette intersection, il y avait une source et les enfants pouvaient y observer les grenouilles, certains les pêchant. Puis, il cheminait entre deux pâtures pour aboutir rue Faidherbe. La partie traversant les terres cultivées n'était pas très fréquentée l'hiver. Bien que pavée partiellement, elle était toujours boueuse. En outre, faute d'arbres ou de repères, quand la neige recouvrait cette plaine, il était difficile de trouver le chemin. Par contre, aux beaux jours, les habitants du quartier de la Goulette ou les enfants fréquentant les écoles du haut de Mons n'hésitaient pas à prendre ce raccourci. En fin de journée on pouvait même y croiser le Secrétaire de Mairie de l'époque, Monsieur Cazier, allant chercher son lait à la ferme Barbry.

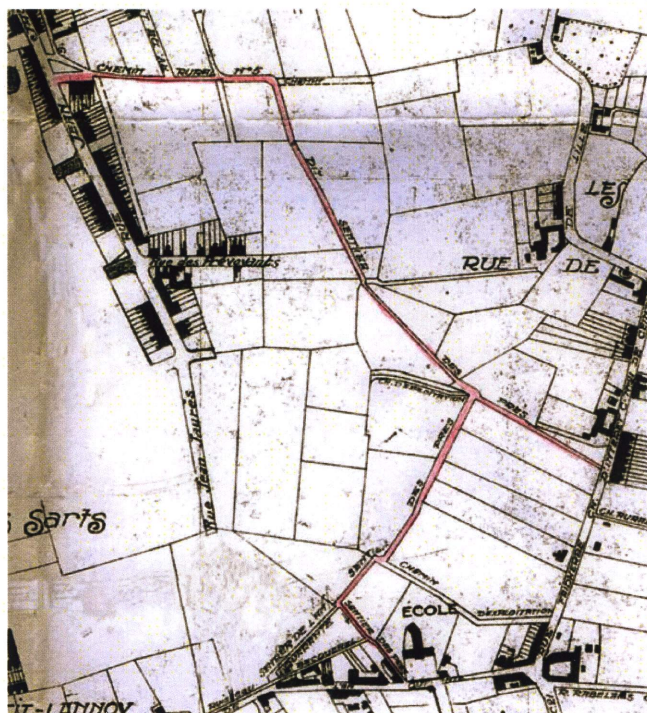


Par une délibération du conseil municipal du 6 juillet 1959 : Le sentier des Prés, chemin rural n° 5 qui débute aux abords de la rue Jean Jaurès pour aboutir à la rue Faidherbe, (chemin départemental n° 48) et reprendre, un peu plus au sud, pour se terminer à la rue Rabelais (ex chemin rural n° 2), n'a pas été repris dans la décision de classement dans la voirie communale du fait que sa largeur inégale, son tracé, son assiette, sa situation dans les terres de culture ne permettaient pas une circulation normale. Il relève donc maintenant du domaine privé communal tout en ayant conservé son caractère de chemin rural livré à la circulation publique.



Implantation des quelques maisons à partir de la rue Jean Jaurès.

Il ne reste plus rien de ce décor champêtre. Comme partout autour des grandes métropoles, la nécessaire urbanisation a eu raison de cette ruralité. Le modeste sentier des Prés a dû faire place à une importante artère qui rejoint le pont du Lion d'Or au fort de Mons. Même son sous-sol a été exploité, envahi par le métro.



Ce plan date du début 1900; à l'origine, ce sentier aboutissait non seulement rue Faidherbe, mais également suite à une bifurcation, rue de l'An 40.



Seuls quatre maisons du côté gauche et le bâtiment de la mairie ont été préservés

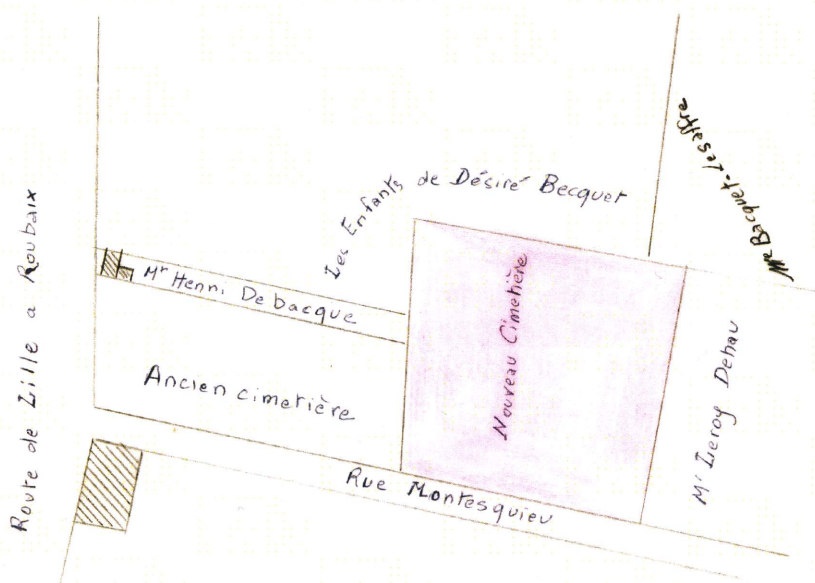
Les maisons de la rue Jean Jaurès qui faisaient face à ce chemin, ont également disparu.



... suite des agrandissements successifs du cimetière

5) « Le nombre des inhumations ayant déjà rempli l'espace, d'ailleurs resserré du cimetière actuel, **il est indispensable d'agrandir le cimetière par un terrain nouveau.** », tels sont les termes du conseil municipal de 1884. En outre « *considérant qu'il n'est pas moins contraire au respect dû aux morts qu'à la salubrité publique de procéder à des exhumations dans un délai trop rapproché des inhumations* », un deuxième agrandissement de 3.521 m<sup>2</sup> par une acquisition auprès du Sieur Joseph Devos de Lille, est donc envisagé, pour un prix de 6 000 F. Une coupe géologique du terrain donne les épaisseurs de terre végétale, d'argile et de sable et permet de conclure à des conditions favorables. A l'appui du projet, la municipalité fournit quelques statistiques. En 1884, la commune compte 2 389 habitants, il y a environ 70 décès par an.

Le plan établi par l'architecte A. Mahieu fait figurer les propriétés situées dans un rayon de 100 mètres. Il y a donc très peu de constructions à cette époque, hormis celle d'une certaine importance, faisant l'angle avec le sentier dit *le petit chemin* (carrière) et la route de Roubaix, ainsi que celle située sur la propriété du Sieur Henri Debacke (ou Deback). On peut également lire les mentions « ancien cimetière » et « nouveau cimetière ». Cette nouvelle partie est bénie le 17 mai 1885 par Monseigneur Lasne, archiprêtre de Saint-Maurice.

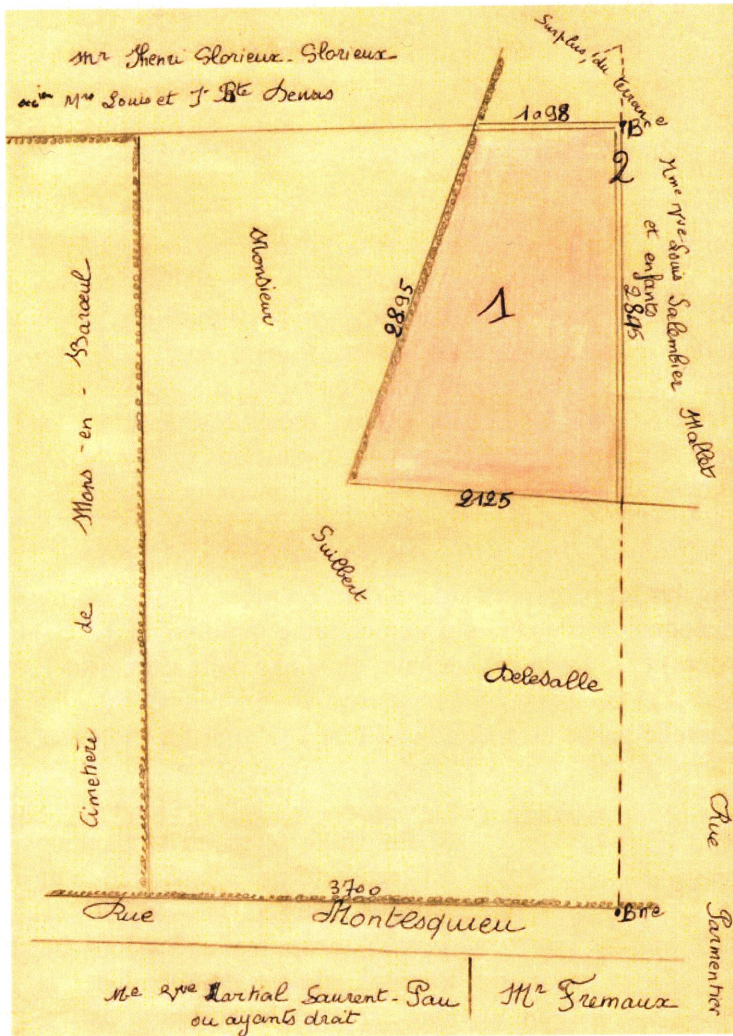


6) En 1896, le maire Dodanthun est saisi d'une demande de Monsieur Henri Debacke (cité ci-dessus), propriétaire à Mons-en-Baroeul en vue de remplacer la haie séparant le cimetière de sa propriété par un mur de clôture. « L'assemblée reconnaissant que la haie est dans un état de délabrement complet, que la construction d'une muraille élargirait le cimetière de 0,45 m, décide qu'il y a lieu de construire ladite muraille mitoyenne, c'est-à-dire à cheval sur le cimetière et le terrain de M. Debacke »

*Les autres propriétaires cités en limite du cimetière, sont : les enfants de Désiré Becquet, M. Leroy-Dehau et M. Bacquet-Lesaffre.*

7) En 1921, la commune obtient deux promesses de vente pour des terrains venant dans le prolongement du cimetière, celle de M. Guilbert Delesalle pour une contenance de 1.773,80 m<sup>2</sup>, et celle de Madame veuve Salembier-Mallet pour une contenance de 453 m<sup>2</sup>. La commune compte à cette époque, environ 6 000 habitants et 85 décès par an.

En outre, il y a urgence, en cette période d'après-guerre 14-18. Ainsi le maire, Monsieur Roussiez, écrivant au Préfet insiste dans son dernier paragraphe : « Je vous serais très reconnaissant Monsieur le Préfet de vouloir bien, maintenant que le dossier est complet, **approuver l'agrandissement projeté, et le marché pour aménagement de cette nouvelle partie du cimetière.** J'insiste tout particulièrement sur l'urgence de ces travaux, les corps des soldats Morts pour la France ne pouvant revenir avant que l'agrandissement ne soit fait, faute de place dans le cimetière actuel »



On peut lire sur ce plan :  
 tout en haut, la propriété de M. Henri Glorieux-Glorieux,  
 occupation MM. Louis et Jean-Baptiste Dewas,  
 à droite, côté rue Parmentier, le surplus de terrain de  
 la venderesse Mme Saletambier-Mallet, et enfants,  
 en bas, rue Montesquieu, les propriétés de Mme veuve  
 Martial Laurent-Pau ou ayants droit et de Monsieur  
 Fremaux,  
 au centre, la propriété du vendeur, M. Guilbert Delesalle.

Le conseil municipal avait décidé d'accorder gratuitement pour une durée de 45 ans, la concession du terrain nécessaire à l'inhumation des enfants de la commune, Morts pour la France. Le rapport du conseil départemental d'hygiène, dans sa séance du 9 octobre 1920, donne des renseignements intéressants sur la situation du cimetière et son environnement :

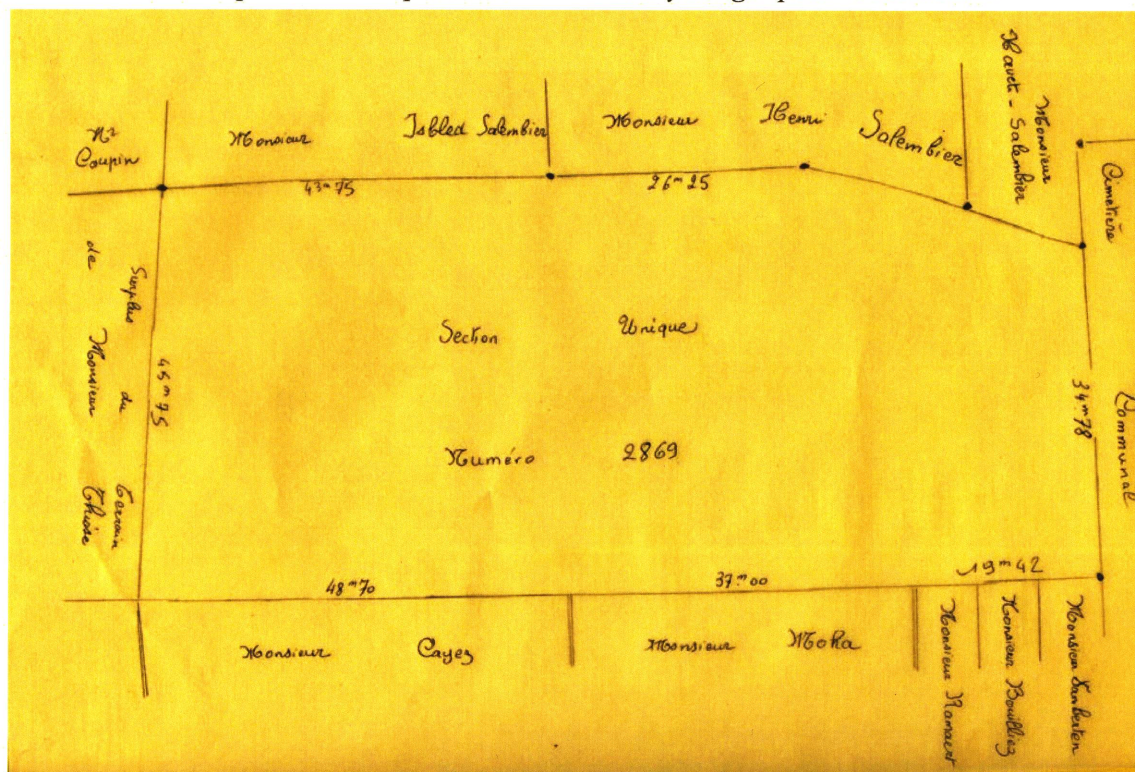
« La grande rue de Mons-en-Baroeul est bordée, à la hauteur du cimetière actuel, de maisons qui possèdent sur leur derrière des jardins peu larges mais profonds. Ces jardins aboutissent à des champs qui s'étendent jusqu'à une rue parallèle à la grande route, la rue Parmentier. Le cimetière de Mons-en-Baroeul, dont on vous soumet le projet d'agrandissement, est

enclavé dans ces maisons. Sa grille d'entrée qui s'ouvre sur la grande rue, donne accès d'abord dans une partie resserrée qui affecte le dessin allongé des jardins voisins. Après quoi, le cimetière rencontrant les champs, s'évase et prend la forme d'un carré à peu près parfait. Le terrain qui s'étend ainsi entre la grande rue et la rue Parmentier est formé de deux parties : d'abord un palier allant jusqu'aux confins du cimetière, puis une pente aboutissant à la rue Parmentier ; celle-ci est à 31 mètres d'altitude tandis que la grande rue est à 44 mètres. Or le projet d'agrandissement comporte l'acquisition d'une bande de terre en faisant suite au cimetière, c'est-à-dire, située précisément sur le commencement de la pente dont il vient d'être parlé. Pour juger de l'affaire, il faut donc connaître le sous-sol et s'assurer du régime des eaux. Sous une couche de limon jaune argileux de 90 centimètres à 1 m 50 ; cette alternance se reproduit pendant 5 m 50, à la suite de quoi, vient un banc de sable vert de 4 mètres reposant sur une couche d'argile de 3 mètres. »

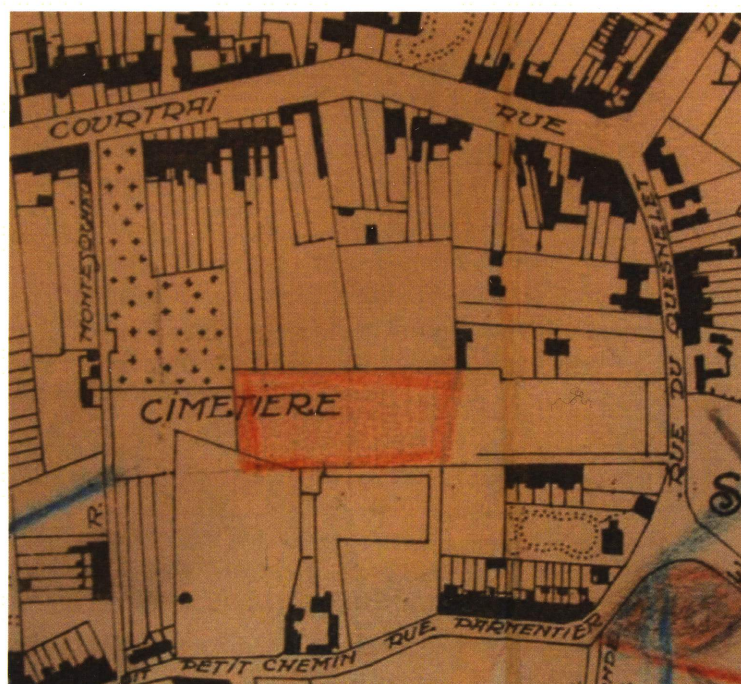
« De ces considérations il résulte que les corps sont enterrés soit dans l'argile, soit dans du sable aquifère. Mais il se trouve que ces bancs sont inclinés très nettement vers la grande rue, en sorte que l'écoulement des eaux du sous-sol se fait à l'opposé de l'agrandissement projeté. Il n'est donc pas à craindre que les puits plus ou moins voisins du cimetière ainsi prolongé reçoivent des apports, puisque l'écoulement se fait directement vers la nécropole actuellement existante. C'est pour cette raison qu'il ne me paraît pas opportun de reprendre le vœu de la commission sanitaire tendant à obliger un horticulteur demeurant à proximité du cimetière actuel à supprimer son puits et à se brancher sur la canalisation urbaine : en effet, le puits dont il s'agit est à 25 mètres à l'ouest du cimetière ; il n'en saurait donc recevoir aucun apport. »

Si le terrain nouvellement acquis évoque « la forme d'un carré à peu près parfait », il faut quand même noter la particularité géométrique de ces deux terrains, et l'on peut comprendre qu'une vente ne pouvait se faire sans l'autre.

8) Un quatrième agrandissement est projeté, avec l'acquisition d'une cinquième parcelle de 4.412,80 m<sup>2</sup>, auprès de Louis Thisse, instituteur, demeurant rue du Quesnelet. Le maire, M. De Goedt dans une séance municipale de 1927, en expose les raisons, « que l'agrandissement était préférable à tous points de vue à la création d'un nouveau cimetière. Celle-ci d'ailleurs entraînerait des dépenses telles qu'il serait insensé d'y songer pour le moment »



Sur ce plan, on peut lire, côté rue Parmentier, en haut, MM. Coupin, Isbled-Salembier, Henri Salembier, Havet-Salembier à droite, cimetière communal en bas, côté rue Daubresse-Mauvriez, MM. Vanberten, Bouilliez, **Rammaert, Moha, Cayez** (ces trois derniers étant des opposants au projet) à gauche M. Thisse (pour le surplus de sa propriété, aboutissant rue du Quesnelet)



Sur le schéma d'ensemble, on voit :

- Le « nouveau » cimetière, parcelles précédemment acquises, dont on voit bien la configuration avec « le triangle » vendu par Mme Salembier-Mallet,
- L'acquisition en cours, parcelle couleur orange, qui sera également appelée « nouveau cimetière » ce qui peut prêter à confusion,
- Les constructions bâties dans les rues aux alentours,
- A droite de la parcelle couleur orange, le surplus de propriété de M. Thisse qui aboutit à la rue du Quesnelet, longée par le « pavillon bon air ».
- Et surtout, combien « l'ancien cimetière » était proche des maisons d'habitation, tant rue de Roubaix, que rue Montesquieu (horticulteur). - Pour certaines maisons d'habitation de la rue de Roubaix, aux jardins très longs, ceux-ci aboutissent à cette nouvelle parcelle, couleur orange.

Quatre habitants de la commune font des déclarations contraires au projet :

M. Edouard Cayez, 232, rue Daubresse-Mauviez

M. Henri Moha, 218, rue Daubresse-Mauviez

M. Edmond Rammaert, 236, rue Daubresse-Mauviez

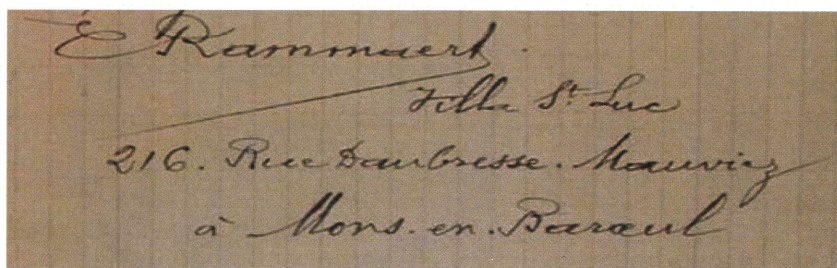
M. Emile Crépel, 2, rue du Quesnelet

**La question de l'hygiène est récurrente.**

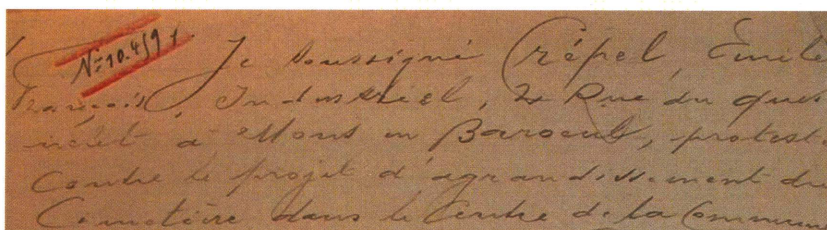
Extraits de courriers :



« Question morale: le culte que l'on doit aux morts, tout fait de recueillement, s'accommode peu avec les joies courantes au jardin et l'aspect continuuel des tombes, des croix et des couronnes peut influer sérieusement sur le moral des riverains qui demandent à trouver dans leur habitation le repos et les joies qui les délassent des soucis du commerce ou du travail quotidien. »



« Contraire à l'hygiène et aux règlements »  
« Contraire à l'esthétique et à l'embellissement de la commune »  
« Contraire aux finances communales »



« Ce procédé est vieillot. Par mesure d'hygiène il est partout critiqué »

L'avis du commissaire enquêteur, en date de 1928, n'est guère plus favorable :

« Il est actuellement d'usage constant et conformément aux prescriptions des pouvoirs publics, d'établir les cimetières en dehors des agglomérations. L'agrandissement projeté du cimetière actuel ne serait qu'une mesure provisoire, dont l'effet, évalué par la municipalité elle-même, a une durée de 30 années ». L'habitation du maire M. De Goedt, située à l'angle de la future rue du Général de Gaulle et de la rue Montesquieu, n'était qu'à 4 mètres du cimetière, ses fenêtres de cuisine et de salle à manger avaient vue directe sur ce lieu, ainsi qu'on peut le constater sur la photo en première page de la première partie. Il était dans une situation d'extrême proximité et il aurait pu être hostile au projet d'agrandissement, ce qu'il ne fut pas.

**Dès cette époque, le contentieux était en germe.**

Association Historique de Mons-en-Barœul

Textes et illustrations d'Annie Delatte-Regolle – avril 2009 (A suivre)

Correspondance : Association Historique de Mons-en-Barœul - Fort de Mons-en-Barœul, rue de Normandie 59370 Mons-en-Barœul  
Responsable de la publication Annie Beurenaud ISSN 1968-9160

Permanence au local le mercredi de 14 à 17h : Cour sud du fort de Mons-en-Barœul - www.histo-mons.fr - Tél : 06.88.04.50.86

Histo-Mons n° 28 page 8